



Instruction N° 001 /SEPMBPE/DGBF/DBE du 1<sup>er</sup> AVRIL 2018 fixant le  
calendrier d'élaboration du budget de l'État au titre de la gestion 2019.

## **I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le décret n°2013-461 du 19 juin 2013 déterminant le processus annuel d'élaboration du budget de l'Etat fixe les principales étapes dudit processus et les délais y afférents. Pour être en conformité avec les dispositions constitutionnelles et celles du décret précité, suivant lesquelles le parlement est saisi du projet de loi de finances avant la fin de la session ordinaire, le calendrier d'élaboration du budget de l'État pour la gestion 2019 est fixé dans la présente instruction qui précise les principales étapes du processus.

## **II- CALENDRIER D'ÉLABORATION DU BUDGET 2019**

Pour que le budget 2019 soit exécutable dès le début de l'année, les différentes étapes déclinées ci-dessous devront être impérativement respectées :

### **1- Élaboration du Programme d'Investissements Publics**

Le Programme d'Investissement Publics 2019-2021 doit être disponible au plus tard le 20 mars 2018.

### **2- Élaboration du cadrage macroéconomique**

Le cadrage macroéconomique pour l'année 2019 doit être disponible au plus tard le 30 mars 2018.

### **3- Élaboration du cadrage budgétaire**

Le cadrage budgétaire devra être élaboré au plus tard le 18 mai 2018.

### **4- Élaboration du Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle (DPBEP)**

Le DPBEP devra être disponible au plus tard le 31 mai 2018.

#### **5- Notification des enveloppes budgétaires par lettre de cadrage du Premier Ministre**

L'envoi de la lettre de cadrage du Premier Ministre devra intervenir au plus tard le **8 juin 2018**.

#### **6- Organisation des conférences internes aux Institutions, Ministères Sectoriels et Collectivités Décentralisées**

Les conférences internes devront se tenir au plus tard le **27 juin 2018**.

La transmission des propositions de budget des ministères et institutions à la Direction Générale du Budget et des Finances se fera au plus tard le **29 juin 2018**.

#### **7- Organisation des conférences budgétaires**

Les conférences budgétaires se tiendront du **23 juillet au 17 août 2018**.

#### **8- Organisation des conférences ministérielles**

Les conférences ministérielles se tiendront du **22 août au 03 septembre 2018**.

#### **9- Examen et adoption de l'avant-projet de Loi de Finances en Conseil des Ministres**

Le Gouvernement examinera et adoptera le projet de budget en Conseil des Ministres dans la période du **19 au 26 septembre 2018**.

#### **10-Transmission du projet de budget au Parlement**

Le projet de budget devra être transmis au Parlement au plus tard le **lundi 15 octobre 2018**.

#### **11-Mise en place du budget 2019**

Après le vote par le Parlement et sa promulgation par le Président de la République, la mise en place du budget par la Direction Générale du Budget et des Finances devra se faire au plus tard le **11 janvier 2019**.



### III- DISPOSITIONS FINALES

Le Directeur Général du Budget et des Finances, le Directeur Général du Plan et de la Lutte contre la Pauvreté, le Directeur Général de l'Economie, le Directeur Général des Impôts, le Directeur Général des Douanes, le Directeur Général du Trésor, le Directeur Général de la Décentralisation et du Développement Local, de la Comptabilité Publique, les Directeurs des Affaires Financières des Institutions et des Ministères, les Maires, les Présidents des Régions, les Gouverneurs des Districts Autonomes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente instruction.

Le Secrétaire d'État auprès Premier Ministre,  
Chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat



#### Ampliations

- Présidence de la République
- Primature
- Autres Institutions Nationales
- Secrétariat Général du Gouvernement
- Cabinets tous Ministères
- DAF des Ministères
- Collectivités Décentralisées
- Direction Générale du Budget et des Finances
- Direction Générale de l'Economie
- Direction Générale du Portefeuille de l'Etat
- Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
- Direction Générale des Douanes
- Direction Générale des Impôts
- Direction Générale du Plan et de la Lutte contre la Pauvreté
- Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local
- Ordonnateurs des EPN
- Coordonnateurs et Chefs de Projets



### CALENDRIER DE PRÉPARATION DU BUDGET 2019

N°	ÉTAPE	PÉRIODE D'EXÉCUTION	STRUCTURE CHARGÉE DE L'EXÉCUTION
1	Élaboration du Programme d'Investissement Publics	le 20 mars 2018 au plus tard	Ministère du Plan et du Développement
2	Élaboration du cadrage macroéconomique	le 30 mars 2018 au plus tard	Direction Générale de l'Economie
3	Élaboration du cadrage budgétaire	le 18 mai 2018 au plus tard	Direction Générale du Budget et des Finances
4	Élaboration du Document de Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuelle (DPBEP)	le 31 mai 2018 au plus tard	Direction Générale du Budget et des Finances
5	Notification des enveloppes budgétaires par lettre de cadrage du Premier Ministre	le 8 juin 2018 au plus tard	PRIMATURE
6	Organisation des conférences internes	le 27 juin 2018 au plus tard	Institutions et Ministères
	Transmission des propositions de budget des Ministères et Institutions à la DGBF	le 29 juin 2018 au plus tard	
7	Organisation des conférences budgétaires	du 23 juillet au 17 août 2018	DGBF/ Institutions et Ministères
8	Organisation des conférences ministérielles	du 22 août au 03 septembre 2018	SEPMBPE/ Présidents d'Institutions et Ministres
9	Examen et adoption de l'avant-projet de Loi de Finances'err Conseil des Ministres	du 19 au 26 septembre 2018	Conseil des Ministres
10	Transmission du projet de budget au Parlement	le 15 octobre 2018 au plus tard	Secrétariat Général du Gouvernement
11	Mise en place du budget	le 11 janvier 2019	Direction Générale du Budget et des Finances